

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

AMENDEMENT

N ° CF134

présenté par

Mme Pinel, M. Castellani, Mme De Temmerman, M. Pancher et M. Simian

ARTICLE 23

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.